

Première Synthèses Informations

LE MARCHÉ DU TRAVAIL À LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2005 RECU DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

2 697 000 demandeurs d'emploi sont sans activité réduite à la fin du mois de juin 2005, soit 35 000 de moins qu'en mars.

La baisse a été de 1,3 %, après une hausse de 1,9 % au premier trimestre. Elle porte principalement sur le chômage des adultes de 25 à 49 ans.

Cette baisse du chômage s'explique notamment par l'accroissement des sorties de l'ANPE, une fraction plus importante des demandeurs d'emploi n'ayant pas déclaré leur situation en fin de mois, le plus souvent suite à une reprise d'emploi.

Au deuxième trimestre 2005, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite a baissé de 35 000 (-1,3 %). Cet indicateur est proche de celui du chômage au sens du BIT. Le nombre de chômeurs ainsi défini a baissé de 27 000 (-1,0 %) au cours de la même période. Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite courte, de moins de 78 heures dans le mois, a diminué (-2,6 %). En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite longue, après avoir diminué au premier trimestre, a de nouveau augmenté, quoique faiblement: +1,3 % (tableau 1). Au total, fin juin, 1 167 000 demandeurs d'emploi avaient exercé une activité réduite au cours du mois. Ils représentaient 726 200 emplois en équivalents-temps plein (1), soit une hausse de 3,2 % par rapport au premier trimestre. L'activité réduite suit ainsi une évolution de même sens que celle de l'intérim (graphique 2).

Hausse du chômage des jeunes

Le taux de chômage des jeunes a continué d'augmenter pour atteindre 23,3 % (+0,2 point sur le trimestre), alors que celui des adultes âgés de 25 à 49 ans a reculé de 0,2 point (9,1 % en juin). Le taux de chômage des 50 ans et plus a diminué également de 0,1 point pour atteindre 7,1 % en juin (graphique 7).

Depuis plusieurs années, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est dégradée avec le ralentissement de la croissance à partir de 2001. Toutefois, ce constat doit être relativisé car la majorité des jeunes n'est pas encore entrée sur le marché du travail. Ils poursuivent, en effet, leurs études. En moyenne, en 2004, le taux d'activité des moins de 25 ans était de 34,1 % (contre 87,6 % pour les 25-49 ans). Avec un taux de

(1) - Sur la base de 152 heures par mois.

chômage de 22,7 %, c'est donc 7,8 % des jeunes qui étaient au chômage (tableau 4). La hausse du chômage des jeunes s'explique, en grande partie, par le recul du nombre d'emplois qu'ils occupent : -42 000 entre 2002 et 2004, alors que l'emploi total progresse de 70 000 sur la même période. Pour maintenir le taux d'emploi des jeunes à son niveau de 2002 (27,1 %), au lieu des 26,4 % enregistrés en 2004, il aurait fallu 58 000 emplois supplémentaires, compte tenu de la hausse démographique estimée de cette génération.

Baisse du chômage des 25-49 ans

L'essentiel de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi ce trimestre concerne les 25-49 ans, avec une diminution globale de 29 000 entre mars et juin. Cette baisse étant surtout le fait des demandeurs d'emploi sans activité réduite, elle s'est traduite par un recul du taux de chômage des 25-49 ans de 9,3 % à 9,1 % sur le trimestre.

Recul du chômage des plus de cinquante ans

La situation des actifs de 50 ans et plus s'est améliorée depuis début 2004. Pour les 50 ans ou plus inscrits à l'ANPE, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite a baissé, alors que le nombre de ceux qui exercent une activité réduite a augmenté : respectivement

DÉFINITIONS

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À L'ANPE SE RÉPARTISSENT EN HUIT CATÉGORIES

Les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, qui accomplissent des actes positifs de recherche d'emploi se répartissent entre les catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en fonction :

- d'une part, du type de contrat qu'elles recherchent (CDI à temps complet pour les catégories 1 et 6, CDI à temps partiel pour les catégories 2 et 7, CDD ou emploi temporaire et saisonnier pour les catégories 3 et 8),
- et, d'autre part, de la durée d'activité réduite pratiquée au cours du mois (entre 0 et 78 heures pour les catégories 1, 2 et 3 ; plus de 78 heures pour les catégories 6, 7 et 8).

Dans la présente publication, on distingue les demandeurs d'emploi en fonction de la pratique de l'activité réduite, quel que soit le type de contrat recherché (les chiffres trimestriels portent sur la situation à la fin du dernier mois du trimestre).

Ainsi :

- **Les demandeurs d'emploi sans activité réduite** désignent les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 ou 3 qui n'ont exercé aucune activité réduite au cours du mois.
- **Les demandeurs d'emploi avec activité réduite courte** désignent les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 ou 3 qui ont exercé une activité réduite de 78 heures ou moins au cours du mois.
- **Les demandeurs d'emploi avec activité réduite longue** désignent les demandeurs d'emploi de catégories 6, 7 ou 8 qui ont donc exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois.

Les catégories 4 et 5 regroupent les personnes qui ne sont pas immédiatement disponibles pour occuper un emploi (et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi). La catégorie 4 regroupe les personnes sans emploi mais non disponibles, notamment parce qu'elles sont en formation, mais aussi pour d'autres raisons, par exemple, pour maladie. La catégorie 5 regroupe des personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi.

LES SOURCES

Les **statistiques mensuelles du marché du travail** désignent les statistiques publiées chaque mois par le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Ces séries de référence portent sur les demandeurs d'emploi présents en fin de mois sur les listes de l'ANPE.

Le **fichier historique des demandeurs d'emploi** est constitué à partir des fichiers statistiques mensuels du marché du travail pour suivre de façon longitudinale les trajectoires des demandeurs d'emploi. Il permet notamment d'étudier les passages d'une catégorie d'inscription à l'autre et la récurrence du chômage. Dans ce fichier, les demandeurs d'emploi qui sortent des listes et se réinscrivent dans un délai très court (5 jours) ne sont pas considérés comme sortants. Cela permet de supprimer les flux « fictifs » liés à un dépassement de quelques jours par le demandeur d'emploi de la date d'actualisation de sa situation mensuelle. Les flux d'entrées et de sorties calculés à partir de ce fichier sont de ce fait moins élevés que ceux publiés dans les statistiques mensuelles. Les évolutions sont cependant parallèles. Pour des raisons techniques, un demandeur changeant d'Assédic est considéré comme un nouveau demandeur.

Les données sont susceptibles de modification d'un trimestre à l'autre.

L'**enquête « sortants »** est une enquête réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quotas, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple stratifié, avec environ 2000 répondants à chaque vague d'enquête ; les taux donnés ne sont que des estimations et doivent être pris avec les précautions d'usage.

Toutes les données utilisées sont désaisonnalisées annuellement, au moment de la publication portant sur le marché du travail du premier trimestre de chaque année.

-5000 et +1000 au cours des douze derniers mois (tableau 1). De fait, l'exercice d'une activité réduite, autrefois surtout le fait des jeunes, est désormais aussi fréquent chez les 50 ans et plus que chez les jeunes (graphique 6).

Plus d'entrées à l'ANPE, mais surtout davantage de sorties

Le nombre de sorties de catégorie 1 de l'ANPE a augmenté plus rapidement que le nombre d'entrées : respectivement +8,1 % et +4,8 % en données cvs. C'est

Tableau 1
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en fin de trimestre
En pourcentage

Données CVS

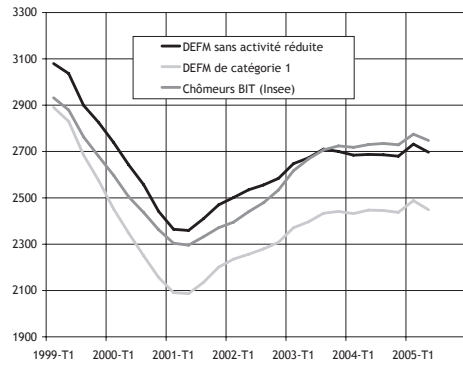
	2005		2003		2004				2005		2004 2005		
	T2		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	Croissance T/T-4		
	Niveau (en milliers)		Variation trimestrielle										Variation annuelle
Sans activité réduite *	2 697		38	-10	-16	3	-1	-6	52	-35	0,5	0,4	
Moins de 25 ans	440		20	-8	4	2	1	1	10	0	4,1	2,6	
25-49 ans	1 812		19	1	-12	3	-1	-7	40	-29	0,6	0,2	
50 ans et plus	445		0	-3	-7	-2	-1	-1	3	-5	-2,7	-1,0	
Avec activité réduite courte *	499		7	13	-4	18	11	8	21	-14	7,7	5,7	
Moins de 25 ans	76		0	2	0	4	2	1	3	-7	8,4	-1,8	
25-49 ans	385		4	9	-3	11	7	5	13	-5	6,8	6,3	
50 ans et plus	87		2	2	0	3	3	2	5	-2	10,6	10,6	
Avec activité réduite longue *	669		14	11	25	20	20	23	-19	9	12,4	5,3	
Moins de 25 ans	102		1	2	1	3	3	3	-7	2	6,7	0,5	
25-49 ans	471		10	8	21	15	15	16	-10	5	13,7	5,6	
50 ans et plus	95		3	1	3	3	3	4	-2	3	13,0	9,4	
Volume de l'activité réduite **	726		14	13	25	21	21	26	-11	23	12,4	8,8	
Chômage au sens du B.I.T.	2 7485		39	17	-6	12	5	-6	46	-27	2,3	0,7	
Dispensés de Recherche d'Emploi.	408		4	8	1	-1	6	2	2	2	3,1	2,8	

Sources : Insee, Dares, ANPE. Statistiques mensuelles du marché du travail. Calcul des auteurs pour une partie des CVS.

* - « Sans activité réduite » : DEFM 1,2 ou 3 sans activité réduite.
 - « Avec activité réduite courte » : DEFM 1,2 ou 3 avec activité réduite.
 - « Avec activité réduite longue » : DEFM 6, 7 ou 8. Voir encadré « Définitions ».
 ** - « En équivalent-temps plein sur la base de 152 heures par mois ».

Graphique 1
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi

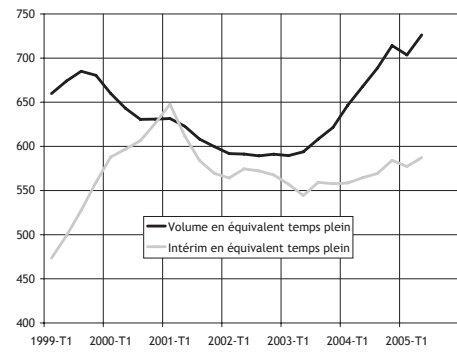
En milliers, cvs



Sources :
Dares, ANPE.
Statistiques
mensuelles
du marché
du travail
Insee.

Graphique 2
Emplois effectués par les DEFM en activité réduite
et emplois dans l'intérim

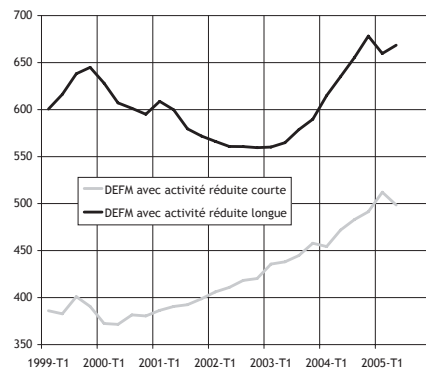
En millier d'emplois, en équivalent temps plein, cvs



Sources :
Dares,
ANPE,
Unédic,
Insee.

Graphique 3
Pratique de l'activité réduite selon le type d'activité

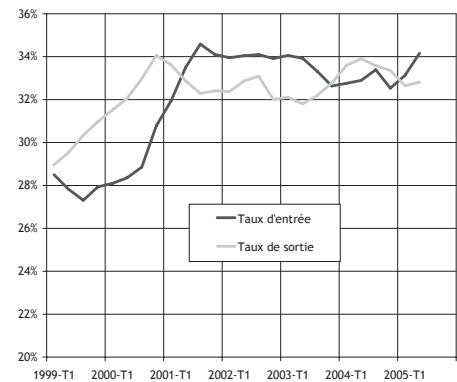
En milliers, cvs



Source :
Dares, ANPE.
Statistiques
mensuelles
du marché
du travail.

Graphique 4
Taux d'entrée et de sortie en demande d'emploi
sans activité réduite

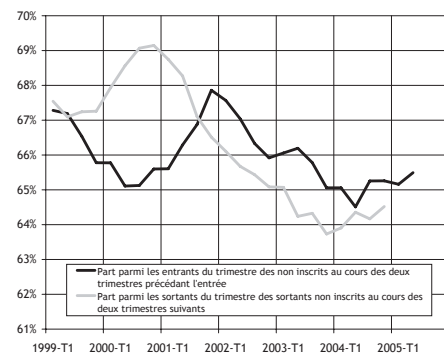
cvs



Source :
ANPE
Fichier
historique des
demandeurs
d'emploi.

Graphique 5
Récurrence au chômage

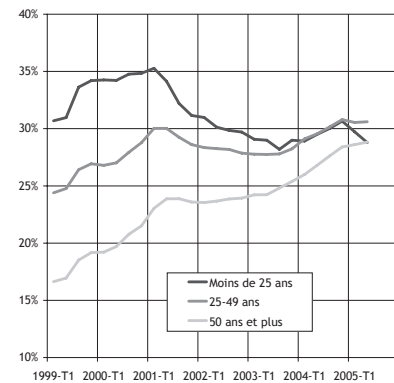
Indicateurs cvs



Source :
ANPE
Fichier
historique des
demandeurs
d'emploi.

Graphique 6
Part des DEFM en activité réduite
au sein de chaque tranche d'âge

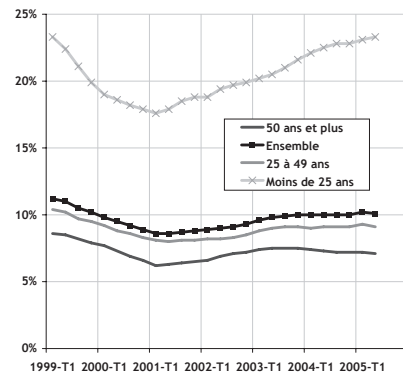
cvs



Sources :
Dares, ANPE.
Statistiques
mensuelles
du marché
du travail.

Graphique 7
Taux de chômage par tranche d'âge

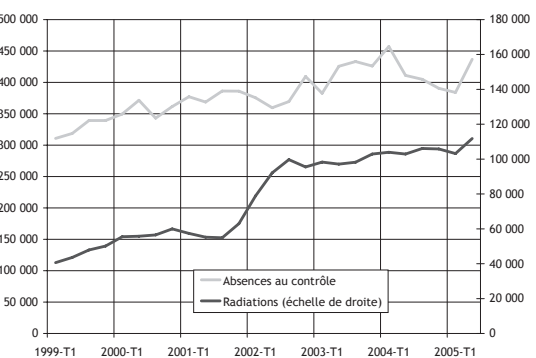
cvs



Sources :
Insee.

Graphique 8
Évolution du nombre de sortants pour défaut
d'actualisation et pour radiations, DEFM de catégorie 1

Données cvs



Sources :
Dares,
ANPE.
Statistiques
mensuelles
du marché
du travail.

notamment parce que certains demandeurs d'emploi n'ont pas déclaré leur situation en fin de mois: les sorties pour le motif « absent au contrôle » ont augmenté +13,7 % de ce trimestre. Il peut s'agir d'un oubli et donc d'une sortie provisoire qui se

traduira alors par une réinscription dans les jours qui suivent. Cependant, dans près de la moitié des cas, il s'agit d'une reprise d'emploi (tableau 3). Par ailleurs, ce trimestre, le nombre de radiations n'a augmenté que légèrement. La part des deman-

deurs d'emploi radiés parmi les sortants de l'ANPE reste constant depuis la fin de l'année 2004, à 10,2 %.

Cette synthèse conjoncturelle
a été réalisée à la Dares par
Rose-France Cosnefroy, Roselyne Merlier,
Bernard Néros, Géraldine Seroussi (coord.)
et Hélène Valdelièvre.

Tableau 2
Décomposition de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite

	2003		2004				2005	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
(A) Provenance des nouveaux demandeurs présents en fin de trimestre								
<i>Nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite présents en fin de T qui ne l'étaient pas à la fin de T-1</i>								
Absent des listes en début de trimestre	743,3	669,5	573,0	502,1	718,8	649,2	552,3	500,0
Venus d'activité réduite	198,2	206,3	181,5	158,0	211,6	208,9	203,7	189,3
Venus des catégories 5	26,9	23,6	23,5	22,0	24,2	19,5	18,7	19,7
Venus des catégories 4	46,5	42,9	37,6	65,0	45,1	40,8	35,1	57,0
Total	1 014,9	942,2	815,6	747,0	999,7	918,4	809,8	765,9
(B) Destination des demandeurs sortis, absents en fin de trimestre								
<i>Nombre de demandeurs sans activité réduite présents en fin de T-1 qui ne le sont plus à la fin de T</i>								
Absent des listes en fin de trimestre	460,0	536,8	572,5	588,7	471,5	526,0	502,2	571,3
Passage en activité réduite	231,8	276,0	275,1	284,6	242,9	302,0	283,3	276,5
Passage en catégorie 5	16,0	18,7	14,7	16,0	13,4	21,1	18,9	16,2
Passage en catégorie 4	57,1	70,5	72,5	44,6	55,4	66,0	64,7	31,6
Total	765,0	901,9	934,8	933,9	783,2	915,1	869,0	895,6
(A)-(B) Origine de la variation trimestrielle du nombre de demandeurs sans activité réduite								
<i>Décomposition de la variation trimestrielle</i>								
Liée aux inscriptions et désinscriptions	283,3	132,7	0,6	-86,6	247,3			Données CVS
123,2	-50,1	-71,3						
Liée à la pratique de l'activité réduite	-33,6	-69,7	-93,7	-126,6	-31,2	-93,1	-79,5	-87,2
Liée aux échanges avec la catégorie 5	10,8	4,9	8,8	6,0	10,9	-1,7	-0,2	3,5
Liée aux échanges avec la catégorie 4	-10,6	-27,6	-34,9	20,4	-10,4	-25,1	-29,6	25,4
Total des écarts	249,9	40,3	-119,2	-186,8	216,6	3,3	-59,2	-129,7

Note de lecture: Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité réduite présents fin juin 2005 qui n'étaient pas dans cette situation fin mars 2005 est de 765 900. Parmi eux, 500 000 n'étaient pas inscrits à l'ANPE; 189 300 étaient demandeurs d'emploi à la fin du trimestre précédent mais avaient exercé une activité réduite au cours du mois.

Tableau 3
Devenir des sortants des listes de l'ANPE

	Niveau (en milliers) Moyenne annuelle brute 2004	2003			2004				2005	2005	2005
		T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	Moyenne sur les 4 derniers trimestres	Écart par rapport aux 4 trimestres antérieurs (en points)
		Part dans les sortants des DEFM 1, 2, 3, 6, 7 et 8 au dernier mois du trimestre, CVS									
Part des reprises pour emploi	217,2	48,8	48,7	46,7	46,6	48,1	45,7	45,9	48,8	47,0	-0,2
dont : reprises en CDI	70,6	18,0	17,3	15,8	15,9	15,8	15,0	13,6	16,1	15,1	-1,5
reprises en CDD	75,3	16,8	16,7	15,4	16,5	16,4	16,3	15,0	15,5	15,8	-0,4
reprises en intérim	36,5	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	8,3	0,7
autres	34,8	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	7,9	1,0
reprises à temps complet.....	172,1	37,9	38,5	37,4	36,4	39,2	36,5	35,2	37,9	37,2	0,0
reprises à temps partiel	45,1	10,8	10,2	9,5	10,0	8,7	9,1	10,8	10,8	9,8	-0,2
plutôt satisfait.....	158,0	35,4	34,8	33,7	34,1	34,4	32,9	33,6	34,4	33,8	-0,4
plutôt non satisfait	61,5	13,2	13,8	13,1	12,4	13,5	12,6	12,4	14,3	13,2	0,2

ns : non significatif.

Tableau 4
Part de la population en emploi et au chômage par tranche d'âge

	2002			2003			2004		
	Taux d'emploi	Part des chômeurs	Taux de chômage	Taux d'emploi	Part des chômeurs	Taux de chômage	Taux d'emploi	Part des chômeurs	Taux de chômage
	Données CVS								
Moins de 25 ans.....	27,1	6,4	19,1	26,7	7,2	21,2	26,4	7,8	22,7
De 25 à 49 ans	80,0	7,1	8,2	79,7	7,8	8,9	79,6	8,0	9,1
De 50 à 55 ans	77,9	5,5	6,6	76,8	6,3	7,6	77,8	5,9	7,1
De 55 à 59 ans	57,2	4,4	7,1	57,7	4,5	7,3	57,1	4,7	7,6
dont : de 50 à 59 ans	68,7	5,0	6,8	67,9	5,5	7,5	67,9	5,3	7,3
60 ans et plus	4,3	0,2	4,2	4,4	0,2	4,4	4,4	0,2	3,9
Total	50,4	4,9	8,8	50,0	5,4	9,7	49,9	5,5	9,9

Définition : le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (de 15 à 64 ans) ; le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs) ; la part des chômeurs est la proportion de chômeurs dans la population totale en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont édités par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89.e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman, Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.
Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.

Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES. Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €, CEE (TTC) 124,30 €, DOM-TOM (HT) : 123 €, hors CEE (TTC) 127 €. Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale, et du logement. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD.ISSN 1253 - 1545.